



S D I S
T A R N

Sapeurs-Pompiers

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DU TARN**

SEANCE DU 29 AVRIL 2015

L'an deux mille quinze et le vingt neuf du mois d'avril, à neuf heures, le conseil d'administration, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans les locaux du SDIS, 15, rue de Jautzou, sous la présidence de M. Michel BENOIT.

Participent à la séance :

M. Yves MATHIS, directeur de cabinet du Préfet,
Lieutenant colonel Florian SOUYRIS, directeur adjoint,
M. Vincent LELONG, payeur départemental,
Mme Céline ALBERT, chef du groupement ressources humaines et formation,
Méd LCL Thierry MICHEL, représentant de médecin-colonel Jean-Pierre LAUTIER,
M. Éric PUJOL, Le Haut Dadou,
M. Francis SALABERT, Maire de Lescure d'Albigeois,
Mme Ludivine PAYA DELMON, Adjointe Maire de Rabastens.

Présents :

Membres à voix délibérative :

MM. Michel BENOIT, Jean-Paul RAYNAUD, Christophe TESTAS, André FABRE, Éric GUILLAUMIN, Jean-Michel BOUAT, Bernard MIRAMOND, Philippe GONZALEZ, Jacques THOUROUDE, Marc COUSINIE.
Mmes Éva GERAUD, Florence BELOU, Sylvie BIBAL-DIOGO, Françoise BARDOU, Michèle VINCENT.

Membres à voix consultative :

COL Christophe DULAUD, CNE Jean-Jacques DARGET, SCH Julien DURAND, CNE Mohamed BOURAHLA, 1CL Léo THIEL (suppléant de CPL Julien ESTIVALS).

Absents excusés :

M. Michel FRANQUES.
Mmes Nathalie BORGHESE, Martine COURVEILLE.

Secrétaire : Colonel C. DULAUD.

Nombre de membres à voix délibérative en exercice : 18 / présents : 15/ pouvoirs : 0/ votants : 15.
Nombre de membres à voix consultative en exercice : 6 / présents : 6.
Date de la convocation : 17 avril 2015.

~~~~~  
**RAPPORT N°023/CA - 04/15**

**OBJET : Élection du Bureau du conseil d'administration**

L'article L.1424-27 du CGCT modifié par la loi n°2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité, prévoit la création d'un bureau au sein du conseil d'administration.

La création du bureau a pour objectif d'alléger la charge du conseil d'administration en permettant à une formation restreinte de régler les affaires courantes.

L'article L.1424-27 du code général des collectivités territoriales, précise la composition du bureau du conseil d'administration qui comprend le président, trois vice-présidents et le cas échéant un membre supplémentaire. Le nombre maximum de membres du bureau est limité à cinq.

Les membres du bureau sont élus lors de chaque renouvellement des représentants des communes et EPCI et des représentants du département.

.../...

**SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE  
ET DE SECOURS DU TARN**

15, rue de Jautzou - 81012 ALBI CEDEX 09  
**Tél** 05-63-77-35-18 **Fax** 05-63-77-35-98  
**Courriel** direction.etat-major@sdis81.fr

[www.sdis81.fr](http://www.sdis81.fr)  
SAPEURS-POMPIERS DU TARN  
Engagement - Cohésion - Efficacité

*Acquitté en PREFECTURE le 13/05/2015*

Les membres du bureau autres que le président sont élus parmi les membres du conseil d'administration ayant voix délibérative, à la majorité absolue.

**Un vice-président au moins est élu parmi les maires représentants les communes et les établissements publics de coopération intercommunale** ou, si aucun maire ne siège au conseil d'administration, parmi les représentants des communes et des établissements publics de coopération intercommunale.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

après en avoir délibéré, DECIDE, à l'unanimité,

➤ de procéder à cette élection :

|                                 | Candidature       | Inscrits | Votants | Nombre de voix | Candidat élu      |
|---------------------------------|-------------------|----------|---------|----------------|-------------------|
| 1 <sup>er</sup> vice-président  | Jean-Paul RAYNAUD | 18       | 15      | 15             | Jean-Paul RAYNAUD |
| 2 <sup>ème</sup> vice-président | Bernard MIRAMOND  | 18       | 15      | 15             | Bernard MIRAMOND  |
| 3 <sup>ème</sup> vice-président | Jean-Michel BOUAT | 18       | 15      | 15             | Jean-Michel BOUAT |
| Membre                          | Jacques THOUROUDE | 18       | 15      | 15             | Jacques THOUROUDE |

L'ensemble des candidats a été élu à la majorité absolue au 1<sup>er</sup> tour.

Document signé électroniquement par  
le président du Conseil d'Administration,  
Michel BENOIT

***La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif, dans un délai de deux mois, à compter de sa date de notification ou de publication.***

Date de publication : 15/05/2015

SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE  
ET DE SECOURS DU TARN

15, rue de Jautzou - 81012 ALBI CEDEX 09  
Tél 05-63-77-35-18 Fax 05-63-77-35-98  
Courriel direction.etat-major@sdis81.fr

www.sdis81.fr  
SAPEURS-POMPIERS DU TARN  
Engagement - Cohésion - Efficacité

***Acquitté en PREFECTURE le 13/05/2015***